



Définition

Peinture laque brillante
antirouille à base de résine
alkyde en phase solvant

Destination

- Extérieur et intérieur
- Métaux ferreux
- Locaux secs et humides

Qualités dominantes

- Beau rendu
- Haute résistance à l'humidité
- Aspect brillant garnissant

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 4a (NF T 36-005).
Subjectiles	: Métaux ferreux (acier, fonte). Anciennes peintures propres, adhérentes et dépolies si nécessaire.
Liant	: Résine alkyde renforcée.
Pigment	: Pigments inhibiteurs de corrosion.
Solvant	: Hydrocarbures aliphatiques.
Extrait sec en poids	: 66 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 52 % ± 3.
Masse volumique	: Blanc : 1.10 ± 0,05 g/cm ³ .
Rendement en surface	: 12 à 14 m ² /l.
Brillant spéculaire	: supérieur à 80 GU à 60° selon norme NF EN ISO 2813.
Aspect du produit sec	: Brillant.
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient au maximum 440 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.
Teintes	: Blanc + noir (brillant et mat) + Vert foncé et Bases W, M et C pour réalisation des teintes avec le système à teinter LEVIS.
Outils	: Brosse, Rouleau laqueur laine 4mm ou mousse floquée.
Nettoyage des outils	: white spirit.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 5 à 6 h – Recouvrable : 24 h.





Conditions d'application

- En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- En travaux extérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative.

Recommandations

- Les peintures laques à base de résine alkyde ou glycérophtalique en phase solvant ont une tendance au jaunissement en l'absence de lumière du jour. L'application simultanée de peintures murales intérieures pouvant contenir de l'ammoniaque peut provoquer une accélération du jaunissement de ces peintures laques. Nous vous recommandons d'utiliser exclusivement les peintures murales LEVIS qui ne contiennent pas d'ammoniaque.
- L'aspect final ainsi que la résistance mécanique et chimique ne sont atteints qu'après 21 jours à 23°C.

Sécurité

- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Se référer aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

Gratter, brosser, dérouiller. Dégraisser au diluant synthétique. En ambiance industrielle ou maritime, laver à l'eau douce et laisser sécher. Dans tous les cas, éliminer la calamine.

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dérouiller si nécessaire. Dépoussiérer les surfaces le nécessitant. Dépoussiérer.

Anciennes peintures en mauvais état : décaper par tout moyen approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS ET DE RENOVATION

- 2 couches de **FERRODECOR** en intérieur et 3 couches de **FERRODECOR** en extérieur.

CONSEILS UTILES

- Sur acier neuf, dégraisser soigneusement à l'aide de diluant synthétique et éliminer toute trace de calamine.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 11 – Aout 2018

